



Programme de formation CACES® R486 Plates-formes élévatrices mobiles de personnels - formation initiale -

Objectifs :

Conformément à l'entrée en vigueur de la R.486, la détention d'un CACES® R.486 atteste que le conducteur dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de la catégorie des plateformes élévatrices mobile de personnes (PEMP)

Etre capable de respecter la législation en cours, assurer la maintenance 1 er niveau, appliquer les règles générales de sécurité, maîtriser les savoir-faire pratiques.

Modalités de la formation :

Présentiel

Public concerné et pré requis :

Conducteur de PEMP débutant

Être apte médicalement

Être âgé de 18 ans

Maîtrise du français

Durée, effectifs :

21 heures et 6 stagiaires

Qualification des intervenants :

Intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées.

Moyens pédagogiques et techniques :

Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'échanges, d'apports individuels de chacun et retours d'expériences des participants

- Exercices pratiques en situation de travail,

- Matériel pédagogique : Les plateformes élévatrices et terrain d'exercices conformes à la R.486

- Document remis aux stagiaires : Livret Conduite en sécurité des engins de chantier - R.486 Editeur : Marque jaune – Mémo Forma

Programme :

Théorie :

- Réglementation : connaissances générales.

- Technologie des PEMP.

- Principaux types de PEMP. Catégories de CACES®.

- Notions élémentaires de physique. Stabilité.

- Risques liés à l'utilisation des PEMP.

- Vérifications d'usage.



Programme de formation CACES® R486 Plates-formes élévatrices mobiles de personnels - formation initiale -

- Exploitation des PEMP.

Pratique :

- Prise de poste et vérifications.
- Conduite et manœuvres : accès et descente en sécurité. Adéquation. Circulation, positionnement, déplacement de la PEMP. Manœuvre de secours. Communication. Stationnement et arrêt en sécurité. Chargement-déchargement sur porte-engins.
- Fin de poste. Opérations d'entretien quotidien. Maintenance

Passage test CACES®.

AIPR : Ce CACES® obtenu ne permet pas la délivrance de l'AIPR par l'employeur. L'AIPR peut être délivrée sur la base d'une formation préalable à l'habilitation électrique H0 B0 (ou autre) conformément à la Norme NF C 18-510, dans le cadre de travaux strictement aériens et sans impact sur les réseaux souterrains

Modalités d'évaluation des acquis :

- Auto-évaluation individuel à l'entrée en formation
- Moyens mobilisés en cours de formation pour mesurer les acquis du bénéficiaire : méthodes interrogatives, démonstrations, épreuves formatives
- Enquête de satisfaction en fin de formation et auto-évaluation
- En vue de l'obtention du CACES, un test de connaissances théoriques et un test d'évaluation des savoir-faire pratique sont organisés en fin de formation

Si réussite , délivrance du CACES R486 de la catégorie passée

Sanction visée :

En cas de réussite aux tests, délivrance du CACES® R486 pour les catégories validées en formation.

Documents remis :

Attestation de formation et Certification de réalisation

Les plus de la formation :

La formation est dispensée par un centre certifié,
Les formateurs spécialisés dans le domaine et dotés d'expériences professionnelles

Validation des blocs de compétences :

Non concerné

Equivalences et Passerelles :

CACES R486® des différentes catégories, AIPR

Pour plus d'information vous pouvez consulter le site internet : Info Carif Oref pour une suite de parcours



Programme de formation **CACES® R486 Plates-formes élevatrices mobiles de personnels - formation initiale -**

Suite de parcours et débouchés :

Conducteur de plate-forme élévatrice

Pour plus d'information vous pouvez consulter les fiches métiers sur le site du POLE EMPLOI

Agrément :

Intervenants qualifiés, compétences techniques et pédagogiques actualisées.

Testeur certifié par un organisme certificateur indépendant

Taux de réussite à la formation :

Etude en cours

Horaires de la formation :

Lundi 8h30 – 12h / 13h30 – 17h / Les autres jours 8h – 12h / 13h30 – 16h30

Les horaires peuvent être modifiés en fonction des besoins de l'activité

Lieu :

Mont de Marsan : ZA de la Faisanderie 40090 St AVIT

ou :

Parentis en Born : 46 B Allée Malicécq 40160 PARENTIS EN BORN

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite :

L'organisme est accessible aux personnes à mobilité réduite. Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation. Amandine DELZON référent handicap ou handicap@ducos-fabien-formation.fr

Tarif :

Prix indicatif 659.00 € HT .

Pour tout renseignement tarifaire ou de financement merci de nous contacter.

Contact :

Pour toute demande vous pouvez contacter notre agence :

Par téléphone **05 58 06 15 07** ou par mail contact@ducos-fabien-formation.fr